

Patrice GRIMONPREZ

Sensibilisation au risque routier

Sommaire

- □ Pourquoi s'intéresser au risque routier ?
- L'accident de mission
- L'accident de trajet
- Les chiffres
- La stratégie de l'entreprise
- Les facteurs de risques et les bonnes pratiques :
 - La vitesse
 - L'alcool
 - Le téléphone portable au volant
 - La conduite par mauvais temps
 - La ceinture de sécurité
 - La marche arrière
- Les règles de prudence au volant

- Enjeux de société:
 - 4990 morts en 2005
 - Environ 120 milliards d 'euros/an

- Pourquoi I 'entreprise ?
 - Elle est concernée
 - AT mission
 - AT trajet

■ Pourquoi I 'entreprise ?

- Code du travail
 - en mission = poste de travail
 - évaluation des risques :
 - organisationnel
 - technique
 - humain

■ Pourquoi I 'entreprise ?

- Responsabilité en cas d'accident
 - Responsabilité du chef d'entreprise

La responsabilité pénale du chef d'entreprise pourrait être engagée s'il est établi un défaut de mesures de prévention de sa part à l'origine d'un accident de la route (défaut d'entretien du véhicule, longs trajets, absence de pause par exemples)

- Pourquoi I 'entreprise ?
- Responsabilité en cas d'accident
 - Responsabilité du salarié

Le conducteur est considéré sur l'espace public comme un conducteur à part entière et il est donc tenu de respecter le code de la route.

En cas d'accident corporel qu'il aurait occasionné, sa responsabilité pénale peut être engagée.

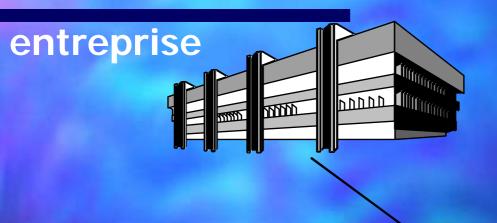
- Pourquoi I 'entreprise ?
 - Humain
 - 2/3 des AT mortels
 - 1/3 des IPP
 - financier
 - 1/4 des dépenses AT/MP
 - le coût indirect

L'accident de mission

■ Pas de règle précise concernant ce type d'accident (jurisprudence).

Accident survenant au cours d'un déplacement effectué en conformité au contrat de travail qui lie la victime à l'employeur.

L'accident de mission



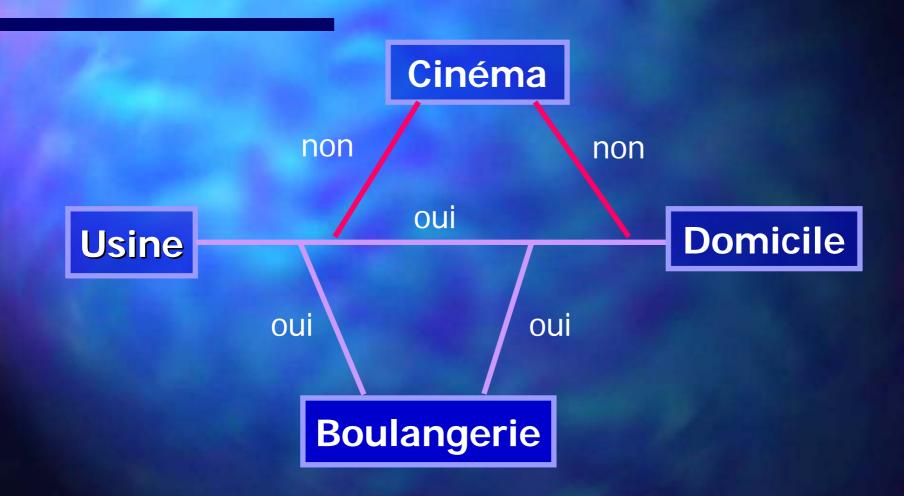
accident



L'accident de trajet

- Entre le lieu de la résidence (principale ou secondaire) et le lieu de travail.
- Entre le lieu de travail et le lieu habituel de prise des repas.
- Le parcours ne peut pas être détourné pour un motif dicté par l'intérêt personnel et étranger aux nécessités de la vie courante.

L'accident de trajet



Les chiffres

Les accidents de la route

France	ACCIDENTS	TUES	BLESSES
2003	90 220	5731	115 929 (dont 19207 graves)
2004	85 390	5 232	108 727 (dont 17435 graves)
Départements			
2004 /Nord	2496	139	3147
2004/P.Calais	1238	96	1600
2004/Somme	790	68	979
2004/Aisne	544	55	757
2004/Oise	805	87	1125

Les chiffres

Les accidents de mission et de trajet

Accidents de mission mortels en 2004	159	Soit 25 % des accidents du travail mortels
Accidents de mission avec IPP en 2004	2 856	Soit 5 % des accidents du travail avec IPP
Accidents de mission avec « simple » arrêt de travail en 2004	21964	Soit + de 3 % des accidents du travail avec arrêt

Les accidents de trajet représentent 45 % des AT mortels

La stratégie de l'entreprise

- Information des principaux acteurs de l'entreprise
 - Direction
 - Encadrement
 - CHSCT et/ou DP
 - Salariés

La stratégie de l'entreprise

- Motivation du personnel à participer
 - la motivation naturelle pour ce risque n 'existe pas, attention aux habitudes
 - par méconnaissance de ces enjeux
 - 80% des conducteurs disent conduire mieux que la moyenne!!!

■ Véhicules

- achat
 - adéquation véhicule / déplacements
 - niveau d 'équipements de sécurité
- entretien
 - contrôle périodique
 - qualité de l 'entretien
 - suivi de sa régularité



Conducteurs

- information
 - documentation, affichage
 - journal d 'entreprise
 - séance de sensibilisation
 - journée « sécurité routière » à thème

- Organisation
 - Conducteur
 - validité administrative
 - permis
 - assurance

- Organisation
 - Parcours
 - préparation
 - cartes
 - plans
 - adresse
 - téléphone

Organisation des déplacements

- Ne pas faire de déplacements inutiles
- □ Réduire les déplacements
- □ Planifier les déplacements en vue de donner au conducteur le temps de conduire en sécurité et de respecter les pauses
- ☐ Aménager les horaires pour éviter les heures de pointe de circulation
- ☐ Check-liste des matériaux ou matériel à transporter

Organisation des déplacements

Réduire l'exposition au risque

En choisissant le mode de <u>transport</u> le plus approprié

Pour chaque séquence de déplacement

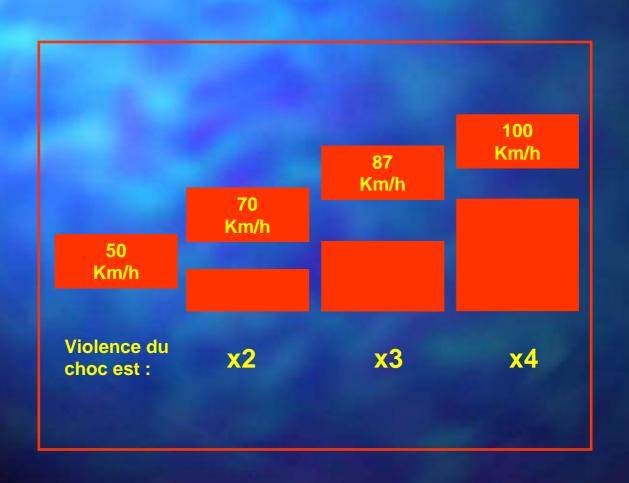


Les facteurs de risques et les bonnes pratiques

- La vitesse
- □ L'alcool
- Le téléphone portable au volant
- La conduite par mauvais temps
- La ceinture de sécurité
- La marche arrière

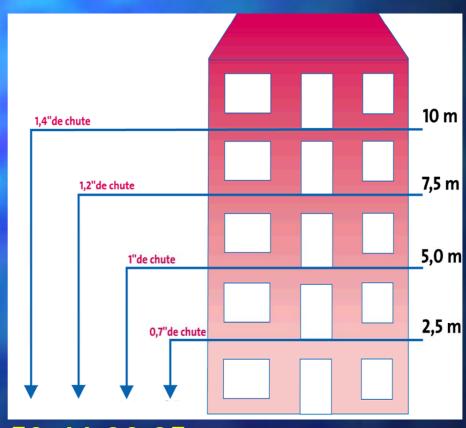
non respect des limitations de vitesse

3000 morts par an





La chute vertical

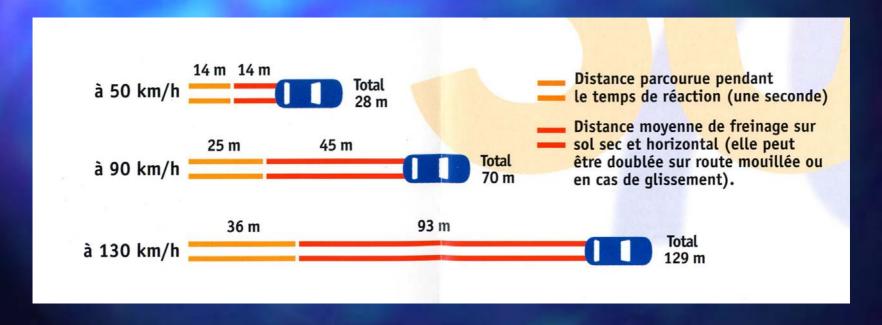


50 44 36 25 IMPACT (km/h)





La distance d'arrêt



La vitesse et la perception visuelle





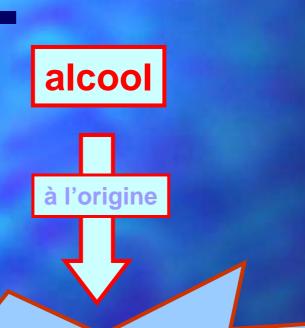




Bonnes pratiques

- respecter les limitations de vitesse
- adapter sa vitesse aux circonstances
- respecter les distances de sécurité
- respecter les temps de pause (dès l'apparition d'un signe de fatigue et sans excéder 2 heures de conduite)

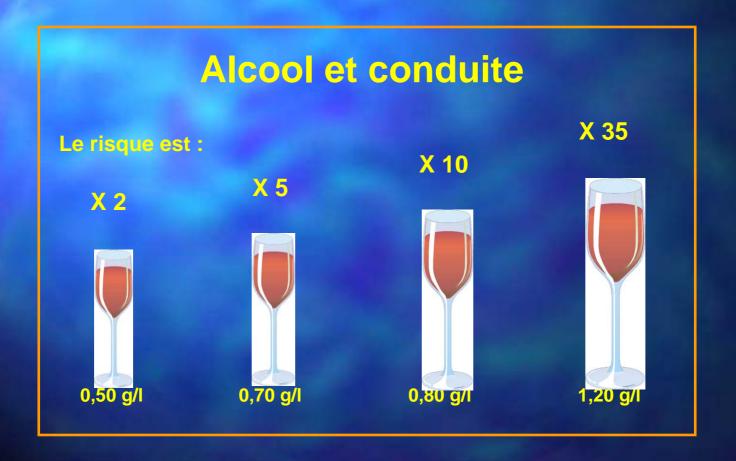
L'alcool





1 accident mortel de la circulation sur 3

L'alcool



L'alcool

Ses effets sur l'organisme

C'EST PLUS DE MAL POUR PERCEVOIR ... ET MOINS DE MA



- champs visuel rétréci,
 éblouissement,
- mauvaise appréciation des distances...



L'alcool

Ses effets sur l'organisme

C'EST PLUS DE TEMPS POUR RÉAGIR*

Ex : à 90 km/h :



RÉACTION (avant freinage): 27 m



RÉACTION (avant freinage): 81 m

...ET MOINS DE PRÉCISION



Il devient impossible de doser ses gestes correctement.

^{*} Le temps de réaction est évalué à 1 seconde. En état d'ébriété ce temps est multiplié par 3.

L'alcool

Bonne pratique

Ni alcool, ni stupéfiants au volant et attention à certains médicaments



Le téléphone portable au volant

Constat

- 50 à 70% des appels téléphoniques sont passés depuis la voiture
- téléphoner en conduisant multiplie le risque d'accident par 4
- téléphoner au volant engendre des effets sur la conduite comparables à ceux de l'alcool
- même une conversation banale diminue fortement l'attention portée à la conduite

Le téléphone portable au volant

Bonnes pratiques

- couper le téléphone lorsque l'on roule
- s'arrêter dans un lieu adapté pour téléphoner ou écouter les messages



La conduite par mauvais temps

Constat

000

- les distances de freinage sont augmentées
- même sur les revêtements drainant, l'adhérence reste précaire
- coulées d'eau inattendues
- signalisation horizontale, tampons de regard très glissants
- boue en milieu rural

La conduite par mauvais temps

Bonnes pratiques



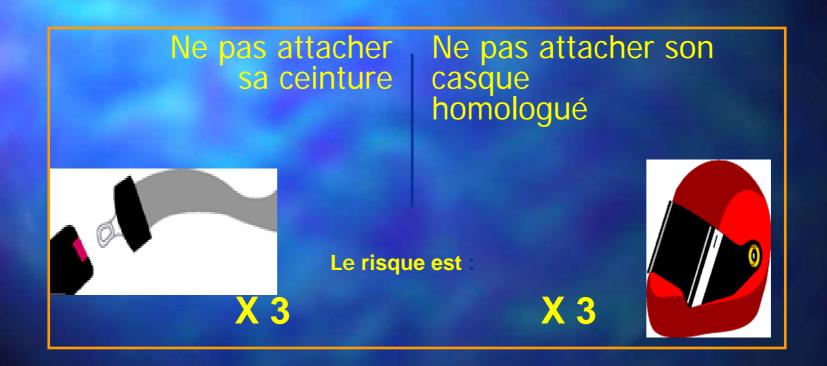
- adaptez votre vitesse à l'environnement
- respectez « généreusement » les distances de sécurité avec les véhicules qui vous précèdent
- anticipez, repérez les obstacles bien à l'avance
- pensez à rouler en code

La ceinture de sécurité

Constat

- à 30 km/h, sans ceinture, risque de blessures mortelles
- l'éjection d'un usager non ceinturé est mortelle dans 9 cas sur 10
- les bras résistent à une force de 50 kg, la ceinture à 3 tonnes environ

La ceinture de sécurité



La ceinture de sécurité

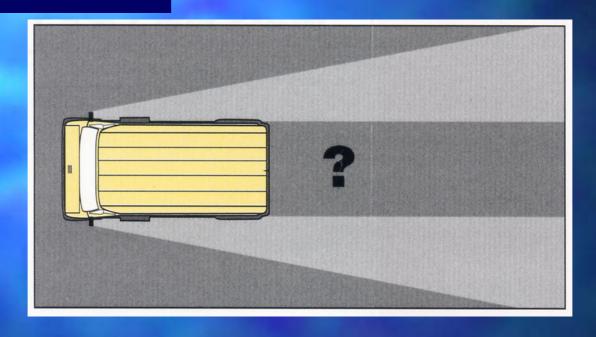
Bonnes pratiques



portez la ceinture en permanence à l'avant comme à l'arrière réglez la correctement



La marche arrière



- les véhicules ne sont pas faits pour rouler en marche arrière
- présence d'angles morts plus ou moins importants en fonction des véhicules

La marche arrière

Constat



obstacle immobile



obstacles mobiles



La marche arrière

Bonnes pratiques

- éviter les marches arrière
- se garer de façon à repartir en marche avant
- vérifier l'environnement avant de manœuvrer
- sur chantier possibilité d'avoir un chef de manœuvre

Les règles de prudence au volant

10 règles essentielles :

- 1. Respecter les limitations de <u>vitesse</u>
- 2. Ne pas boire d'<u>alcool</u> si vous prenez le volant
- 3. Ne pas absorber de médicaments influant sur la vigilance
- 4. Ne pas utiliser de <u>téléphone</u> en conduisant
- 5. Mettre la ceinture de sécurité en toutes circonstances
- 6. Attacher les enfants correctement
- 7. Respecter les distances de sécurité
- 8. Maintenir votre véhicule en <u>bon état</u>
- 9. Respecter les <u>piétons</u> et les <u>deux roues</u>
- 10. « Partager la route avec les autres »

Conclusion

Conduire est un acte de travail

Sensibilisation au risque routier

Merci de votre attention